Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

**SESSION 2026**
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE - ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

## ÉPREUVE E6 : MANAGER L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

**Coefficient : 2** **Durée : 30 minutes**

---

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

---

Le sujet comporte **10 pages** numérotées de 1/10 à 10/10. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

---

**Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.**

---

# DOSSIER SUJET

## MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : SCEA DU VAL DES PRÉS, SECTEUR DE SAINT-LÔ, MANCHE

Vous êtes responsable de l'organisation quotidienne de la SCEA du Val des Prés, exploitation laitière de 120 ha disposant d'un troupeau de 75 vaches laitières. L'exploitation emploie deux salariés permanents, Léa et Karim, et le chef d'exploitation, Marc. Vous devez organiser une journée de travail particulièrement chargée, tenir compte des compétences et des disponibilités de chacun, puis proposer des mesures de management et de prévention adaptées.

Le dossier présente les données nécessaires à l'analyse. Les quatre parties correspondent aux capacités évaluées : organisation des facteurs de production, management de l'équipe et démarche QHSE. Les calculs demandés sont à présenter avec leurs unités et leur méthode.

## PARTIE 1 : Analyse de la situation de travail et du cadre réglementaire (5 points)

***Analyser les besoins, les contraintes et les exigences applicables***

À partir des documents DT 1, DT 2 et DT 3, caractérisez les contraintes de la journée et les ressources mobilisables. Pour les questions réglementaires, appliquez les règles résumées dans le document DT 3, en l'absence de dérogation applicable à l'exploitation.

**Données principales de la journée**

| Indicateur | Valeur |
|---|---|
| Travail total planifié | 17,5 heures-personnes |
| Équipe mobilisable | 3 personnes |
| Temps planifié par personne | 7 heures |
| Capacité théorique totale | 21 heures-personnes |

*Synthèse des besoins en travail et des disponibilités indiqués dans le dossier technique.*

**1.1** (2 points) Repérez les principaux facteurs qui rendent cette journée contraignante. Distinguez les contraintes liées aux tâches, aux compétences disponibles et à la sécurité du travail.

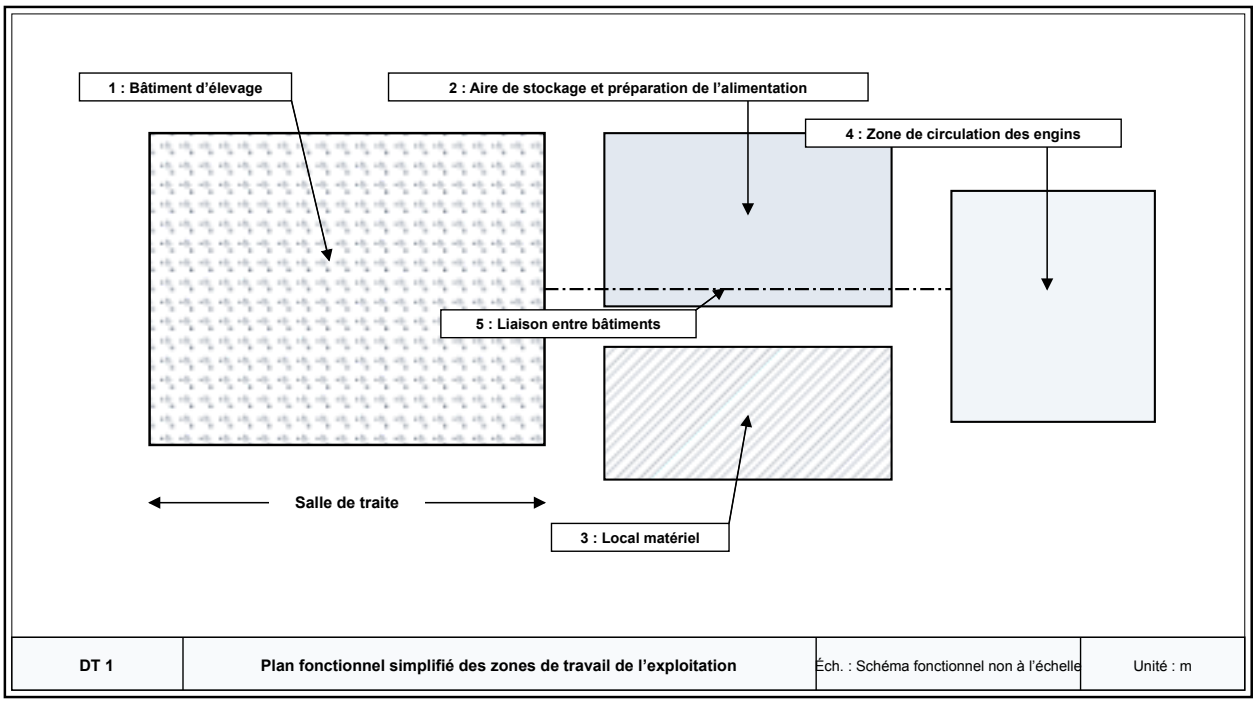
**1.2** (1,5 point) Calculez la capacité théorique de travail de l'équipe et la marge disponible par rapport à la charge planifiée. Présentez le calcul en heures-personnes.

**1.3** (1,5 point) À partir du document DT 3, indiquez deux points de vigilance à vérifier dans l'organisation des horaires et expliquez leur conséquence pratique pour le planning proposé.

## PARTIE 2 : Organisation de la combinaison des facteurs de production (5 points)

***Construire une organisation du travail réalisable et argumentée***

Les horaires de traite et les compétences requises sont fixes. Les autres tâches peuvent être réparties entre les personnes disponibles, sous réserve de respecter les consignes de sécurité du document DT 3. Utilisez le document réponse DR 1 pour proposer une répartition cohérente.




**2.1** (2 points) Complétez le document réponse DR 1 en affectant les tâches aux personnes. Respectez les disponibilités, les compétences et les contraintes horaires indiquées dans DT 1 et DT 2. Faites apparaître les deux traites et les tâches qui ne peuvent pas être simultanées pour une même personne.

**2.2** (2 points) Justifiez votre répartition en présentant le calcul de la charge totale en heures-personnes et celui de la marge par rapport à la capacité théorique de l'équipe. Précisez une limite de cette comparaison qui doit être prise en compte dans le planning.

**2.3** (1 point) Une tâche de préparation de l'alimentation nécessite finalement 1 heure supplémentaire. Indiquez si la capacité théorique totale reste suffisante et proposez une adaptation concrète de l'organisation.

## PARTIE 3 : Management de l'équipe de travail (5 points)

***Communiquer, mobiliser et réguler l'activité collective***

Marc constate des désaccords récurrents entre Léa et Karim sur la répartition des travaux d'alimentation et les changements de dernière minute. L'objectif est de maintenir la continuité du travail tout en permettant à chacun de faire connaître ses contraintes et ses propositions.

**Éléments de management à prendre en compte**

| Élément | Donnée disponible |
|---|---|
| Équipe | Deux salariés permanents et le chef d'exploitation |
| Difficulté observée | Désaccord sur les tâches et changements tardifs |
| Besoin opérationnel | Continuité des traites et réalisation des tâches planifiées |
| Levier de management | Échange collectif, clarification des responsabilités et suivi |

*Éléments issus des données de l'exploitation et de la situation décrite.*

**3.1** (2 points) Proposez une démarche en trois étapes que Marc peut mettre en œuvre pour traiter le désaccord, en précisant comment recueillir les points de vue de Léa et Karim et aboutir à une décision compréhensible par tous.

**3.2** (1,5 point) Formulez deux règles de communication ou de coordination permettant de limiter les changements tardifs et les erreurs de transmission des consignes.

**3.3** (1,5 point) Indiquez deux modalités de suivi permettant d'évaluer l'effet des décisions prises et de réajuster l'organisation si nécessaire. Justifiez leur intérêt pour l'équipe.

## PARTIE 4 : Démarche Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (5 points)

***Repérer les risques et définir des mesures de prévention adaptées***

Avant le début des travaux, le responsable doit s'assurer que les tâches sont réalisées selon les consignes de l'exploitation et que les risques liés aux circulations, aux animaux et aux équipements sont maîtrisés. Appuyez-vous sur le document DT 3 et complétez le diagnostic proposé dans DR 2.

**Situations à examiner**

| Situation | Danger ou exigence à considérer |
|---|---|
| Déplacement d'un tracteur sur la zone de circulation | Coactivité piétons-engins et visibilité |
| Intervention auprès des vaches | Déplacement imprévisible et risque de coup ou d'écrasement |
| Nettoyage de l'installation de traite | Respect des consignes d'hygiène et des instructions du produit utilisé |
| Rangement du matériel après intervention | Remise en état, rangement et signalement des anomalies |

*Situations de travail recensées pour la journée.*

**4.1** (2 points) Complétez DR 2 pour les trois premières situations : identifiez un dommage possible et proposez une mesure de prévention concrète pour chacune. Distinguez, lorsque cela est pertinent, une mesure collective d'une consigne individuelle.

**4.2** (1,5 point) Proposez une procédure courte de vérification avant et après le nettoyage de l'installation de traite, en faisant apparaître les points relatifs aux consignes du produit, à l'hygiène et au signalement d'une anomalie.

**4.3** (1,5 point) Expliquez comment inscrire les mesures retenues dans une démarche d'amélioration continue. Donnez un indicateur observable et précisez qui le suit et à quel moment.

# DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

## **DT 1** : CHARGE DE TRAVAIL ET CONTRAINTES D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Les durées ci-dessous sont des durées de travail effectif estimées pour la journée considérée. La traite du matin doit être terminée avant 7 h 30 et celle du soir commence à 17 h. Les deux traites nécessitent chacune deux personnes pendant 1 h 30. Les tâches sont répartissables, sauf mention contraire dans DT 2.

Travaux prévus : traite du matin, 3 heures-personnes; traite du soir, 3 heures-personnes; alimentation du troupeau, 1 heure-personne; raclage et gestion des effluents, 1,5 heure-personne; travaux aux champs, 8 heures-personnes; surveillance des vêlages, 1 heure-personne. La charge totale planifiée est donc de 17,5 heures-personnes.

La journée de travail planifiée pour chaque membre de l'équipe est de 7 heures. Cette valeur sert au calcul de la capacité théorique; elle ne dispense pas de vérifier la répartition réelle des horaires, les pauses et les temps de déplacement.

**Tâches, charges et contraintes**

| Tâche | Charge | Contrainte connue |
|---|---|---|
| Traite du matin | 3 heures-personnes | Deux personnes, avant 7 h 30 |
| Alimentation du troupeau | 1 heure-personne | À réaliser avant le départ des animaux au pâturage |
| Raclage et gestion des effluents | 1,5 heure-personne | Vérifier la circulation et l'état du matériel |
| Travaux aux champs | 8 heures-personnes | Tracteur requis; opérateur compétent requis |
| Surveillance des vêlages | 1 heure-personne | Maintenir une surveillance accessible pendant la journée |
| Traite du soir | 3 heures-personnes | Deux personnes, début à 17 h |

*Estimations communiquées par le chef d'exploitation pour la journée étudiée.*

## **DT 2** : DISPONIBILITÉS ET COMPÉTENCES DES PERSONNES

Marc, chef d'exploitation, est présent sur la journée et maîtrise la conduite du tracteur ainsi que les opérations d'élevage. Léa est disponible de 6 h à 14 h; elle est formée à la traite, à l'alimentation et à la surveillance des vêlages, mais n'est pas désignée comme conductrice du tracteur pour cette journée. Karim est disponible de 7 h à 12 h puis de 16 h à 18 h; il est formé à la traite, à la conduite du tracteur et aux travaux aux champs.

La capacité théorique simplifiée de l'équipe se calcule par : $C = N \times d$, où $N$ est le nombre de personnes mobilisables et $d$ la durée planifiée par personne. La marge théorique est : $M = C - H$, où $H$ est la charge totale exprimée en heures-personnes. Ces indicateurs ne prennent pas en compte les incompatibilités d'horaires, les déplacements, les pauses ni les compétences requises.

Une heure de travail supplémentaire confiée à un prestataire est estimée à 22 euros. Ce coût est donné uniquement pour comparer cette option à un réaménagement de la journée.

**Disponibilités et compétences**

| Personne | Disponibilité | Compétences indiquées |
|---|---|---|
| Marc | Journée | Élevage, conduite du tracteur, organisation |
| Léa | 6 h à 14 h | Traite, alimentation, surveillance des vêlages |
| Karim | 7 h à 12 h et 16 h à 18 h | Traite, conduite du tracteur, travaux aux champs |

*Données d'organisation communiquées pour la journée étudiée.*

**DT 3** : REPÈRES RÉGLEMENTAIRES ET CONSIGNES QHSE DE L'EXPLOITATION

Repères de durée du travail à prendre en compte pour la situation : la durée légale de référence est de 35 heures par semaine pour un salarié à temps complet. Sous réserve des dérogations et dispositions applicables, la durée quotidienne de travail effectif ne dépasse pas 10 heures; le repos quotidien minimal est de 11 heures consécutives et le repos hebdomadaire comprend au moins 24 heures consécutives auxquelles s'ajoute le repos quotidien. Les pauses et les règles applicables aux heures supplémentaires doivent être vérifiées au regard de la situation réelle et des textes en vigueur. Le sujet ne prévoit aucune dérogation.

Consignes de prévention de l'exploitation : séparer autant que possible les piétons et les engins; vérifier que les voies de circulation sont dégagées et visibles; ne pas intervenir dans une zone de mouvement d'un engin sans coordination avec son conducteur; approcher les animaux calmement et éviter de se placer dans une zone de coincement; appliquer l'étiquette et la fiche de données de sécurité du produit de nettoyage; porter les équipements de protection adaptés; ranger le matériel et signaler immédiatement toute anomalie.

Pour le nettoyage de l'installation de traite, le salarié vérifie l'identification du produit et les instructions de dilution et d'utilisation figurant sur son étiquette, évite les mélanges non prescrits et s'assure que les consignes de rinçage et de remise en service sont respectées. Aucune valeur de dosage n'est à calculer dans cette épreuve.

**Dangers, dommages possibles et mesures de prévention**

| Danger | Dommage possible | Exemples de prévention |
|---|---|---|
| Coactivité entre engin et piéton | Heurt ou écrasement | Séparation des flux, visibilité et coordination |
| Mouvement d'un animal | Coup, coincement ou écrasement | Approche calme, positionnement adapté et connaissance des consignes |
| Produit de nettoyage | Irritation ou brûlure selon le produit | Respect de l'étiquette, de la fiche de données de sécurité et des protections prescrites |
| Matériel endommagé ou mal rangé | Incident, chute ou panne | Contrôle, rangement et signalement de l'anomalie |

*Repères pour l'analyse des situations de travail de la journée.*

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 1** : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1 et 2.2

**À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en proposant une répartition des tâches. Indiquez les horaires ou les périodes retenus, la personne responsable et les éventuels points de coordination. Une même personne ne peut pas réaliser deux tâches simultanément. Toute proposition doit respecter les disponibilités et compétences indiquées dans DT 2.

**Proposition de répartition des tâches**

| Tâche | Période ou horaire proposé | Personne(s) affectée(s) | Point de vigilance ou coordination |
|---|---|---|---|
| Traite du matin | ..... | ..... | ..... |
| Alimentation du troupeau | ..... | ..... | ..... |
| Raclage et gestion des effluents | ..... | ..... | ..... |
| Travaux aux champs | ..... | ..... | ..... |
| Surveillance des vêlages | ..... | ..... | ..... |
| Traite du soir | ..... | ..... | ..... |
| Charge totale et marge théorique | ..... | ..... | ..... |

*À compléter par le candidat.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**DR 2** : Document réponse à rendre avec la copie : question 4.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Pour chaque situation, indiquez un dommage possible et une mesure de prévention concrète. Les mesures doivent être adaptées au danger identifié et aux consignes données dans DT 3.

**Diagnostic de risques et mesures de prévention**

| Situation de travail | Dommage possible | Mesure de prévention proposée |
|---|---|---|
| Déplacement d'un tracteur sur la zone de circulation | ..... | ..... |
| Intervention auprès des vaches | ..... | ..... |
| Nettoyage de l'installation de traite | ..... | ..... |

*À compléter par le candidat.*

**Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.